



RÉUNION ORDINAIRE du Conseil du Village de Brome, tenue en personne le lundi 2 décembre 2024 à 19h00, à laquelle étaient présente Mesdames les conseillères Pat Panasuk et Lisa Belanger et Messieurs les conseillers Larry Royea, Wesley Patch, Christopher Whitehead et Michael Allnutt. Tous les membres dudit conseil formant un quorum sous la présidence du maire William Miller conformément aux dispositions du Code municipal.

La directrice générale et greffière-trésorière Gail Côté était présente.

Les citoyens ont la possibilité d'assister à la réunion et de poser des questions.

Il y avait 4 personnes dans l'assistance.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. APPROBATION ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 Approbation et adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 4 novembre 2024

4. QUESTIONS DÉCOULANT DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

4.1

5. CORRESPONDANCE

5.1

6. URBANISME

6.1 Rapport de l'inspecteur municipal

6.2 Désigner un représentant en vertu de l'article 105 de la Loi sur les pouvoirs municipaux

7. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

8. RAPPORTS DES ÉLUS

9. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

9.1 Offre de service de Raymond Chabot Grant Thornton pour la vérification 2024

9.2 Nomination du maire suppléant pour l'année 2025

9.3 Calendrier des séances du conseil 2025

9.4 Nomination – Responsabilités des membres du conseil – comité municipal

9.5 Date de la séance publique budgétaire

9.6 Avis de motion et présentation du projet de règlement 220-24

9.7 Services de gestion des archives

9.8 Appui aux municipalités locales – Contestation de l'avis d'augmentation 2025 de PG Solutions

9.9 Augmentation de la rémunération – Directrice générale et greffière-trésorière

10. ADMINISTRATION FINANCIÈRE

10.1 Comptes à payer

10.2 Comptes payer

11. VOIRIE

11.1 Rapport sur les routes

11.2 Octroi du contrat pour l'installation de deux (2) nouveaux ponceaux sur Friars Lane

12. ENVIRONNEMENT

12.1

13. SÉCURITÉ PUBLIQUE

13.1 Nouvelle entente intermunicipale avec la Ville de Lac-Brome concernant le partage des coûts du service de protection incendie et des premiers répondants – mandat de signature

13.2 Appui contestation des frais – ministère de la Sécurité Publique

14. LOISIRS ET CULTURE

14.1 Octroi du contrat pour la patinoire 2024-2025

15. AUTRES AFFAIRES

16. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

17. AJOURNEMENT DE LA RÉUNION

.....

1
OUVERTURE DE LA SÉANCE
Résolution 2024-445

Les membres participants à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est ouverte par le maire à 19h02.

Le maire s'adresse aux personnes présentes.

2
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
Résolution 2024-446

IL EST
Proposé par Christopher Whitehead
Appuyé par Lisa Belanger
ET RÉSOLU

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE à l'unanimité

3
APPROBATION ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1
APPROBATION ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE
DU 4 NOVEMBRE 2024
Résolution 2024-447

IL EST
Proposé par Larry Royea
Appuyé par Lisa Belanger
ET RÉSOLU

QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du 4 novembre 2024 soit et est par la présente Approuvé.

ADOPTÉE à l'unanimité

4
QUESTIONS DÉCOULANT DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

- Aucune question ne découle du dernier procès-verbal.

5
CORRESPONDANCE

- Rien pour la correspondance pour le mois de novembre.

6
URBANISME

6.1
RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

L'inspecteur municipal soumis son rapport pour le mois de novembre.

Nombre de permis :	5
Valeur des travaux :	27 858
Revenus de :	170\$

6.2
**DÉSIGNER UN REPRÉSENTANT EN VERTU DE L'ARTICLE 105 DE LA LOI SUR LES
POUVOIRS MUNICIPAUX**
Résolution 2024-448

CONSIDÉRANT qu'en mai 2007, M. Peter Kralik a été nommé individu responsable en vertu de l'article 105 de la Loi sur les compétences municipales de rétablir le débit normal des cours d'eau dans le village de Brome;

CONSIDÉRANT que M. Peter Kralik n'est plus l'individu désigné pour ce rôle;

IL EST

Proposé par Wesley Patch

Appuyé par Christopher Whitehead

ET RÉSOLU

QUE l'inspecteur municipal, soit nommé individu responsable en vertu de l'article 105 de la Loi sur les compétences municipales de rétablir le débit normal des cours d'eau dans le village de Brome.

ADOPTÉE à l'unanimité

7
PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

- Aucune question n'est posée lors de la première période de questions.

8
RAPPORTS DES ÉLUS

1. La conseillère Lisa Bélanger mentionne que l'événement Lumières de Brome aura lieu le 14 décembre 2024, de 16h à 18h30 au Parc Heritage.
2. Le conseiller Wesley Patch a mentionné qu'il y a un trou sur le chemin Stagecoach où les sections de gravier et d'asphalte se rencontrent.
3. Le conseiller Wesley Patch évaluera la situation à la patinoire concernant la pompe et le tuyau utilisé pour l'inondation. Bien qu'une nouvelle pompe ait été installée plus tôt cette année, le tuyau existant a été conservé et pourrait avoir besoin d'être remplacé pour une meilleure efficacité.

9
ADMINISTRATION GÉNÉRALE

9.1
OFFRE DE SERVICE DE RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON POUR LA VÉRIFICATION
2024
Résolution 2024-449

CONSIDÉRANT que la firme Raymond Chabot Grant Thornton a déposé une proposition de 11,585\$ plus taxes pour la vérification et la présentation des rapports financiers 2024 et de 970\$ plus taxes pour la préparation du rapport du vérificateur sur le coût net de la collecte sélective des matières recyclables;

IL EST
Proposé Par Wesley Patch
Appuyé Par Larry Royea
ET RÉSOLU

QUE l'offre de service totalisant 12,555 \$ plus taxes pour l'exercice financier 2024 soit acceptée, et que la firme Raymond Chabot Grant Thornton soit nommée à titre de vérificateur du Village de Brome pour l'exercice financier 2024;

D'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à donner toutes les instructions nécessaires et à signer tous les documents afférents.

ADOPTÉE à l'unanimité

9.2
NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT POUR L'ANNÉE 2025
Résolution 2024-450

CONSIDÉRANT QU'UN maire suppléant est nommé pour remplacer le maire en cas d'absence de celui-ci;

CONSIDÉRANT QUE l'une des obligations du maire de la municipalité du Village de Brome est de représenter la municipalité au conseil des maires de la MRC Brome-Missisquoi;

CONSIDÉRANT QU'il est important qu'un représentant soit nommé pour remplacer le maire en cas d'absence de celui-ci au Conseil des maires de la MRC Brome-Missisquoi;

EN CONSÉQUENCE
Proposé par
Appuyé par
ET RÉSOLU

QUE conseiller Christopher Whitehead soit nommé maire suppléant pour l'année 2025 et qu'il représentera également le maire lorsque celui-ci ne sera pas disponible pour assister aux réunions de la MRC.

ADOPTÉE à l'unanimité

9.3
CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL 2025
Résolution 2024-451

IL EST

Proposé par Christopher Whitehead

Appuyé par Lisa Belanger

ET RÉSOLU

QUE le calendrier des réunions du conseil en 2025 soit le suivant :

13 Janvier 2025	5 Mai 2025	8 Septembre 2025
3 Février 2025	2 Juin 2025	6 Octobre 2025
3 Mars 2025	7 Juillet 2025	3 Novembre 2025
7 Avril 2025	4 Août 2025	1 Décembre 2025

ADOPTÉE à l'unanimité

9.4
NOMINATION – RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DU CONSEIL – COMITÉ MUNICIPAL
Résolution 2024-452

IL EST

Proposé par Lisa Belanger

Appuyé par Pat Panasuk

ET RÉSOLU

QUE les responsabilités des membres du conseil pour 2025 soient les suivants :

Sécurité publique - Michael Allnutt, Larry Royea et Christopher Whitehead

- Services de police - Sécurité civile (plan d'urgence) -
- Services de protection contre les incendies et plan de gestion des risques d'incendie de la MRC
- Services de sauvetage d'urgence
- Services de contrôle des animaux

Transports et routes – Michael Allnutt, Wesley Patch, Christopher Whitehead and Larry Royea

- Entretien hivernal et estival des routes
- Ponts – Éclairage public
- Signalisation des rues

Santé publique – Lisa Belanger and Pat Panasuk

- Enlèvement des ordures et recyclage
- Vidange des fosses septiques
- Eau potables (puits)
- Plan de gestion des déchets de la MRC

Comité consultatif en urbanisme (CCU)

William Miller, Larry Royea, Marie-France Belec, Meagan Patch, Billy Raymond ainsi que l'inspecteur municipal

- Règlements d'urbanisme
- Toutes les questions d'urbanisme
- Environnement
- Activités agricole et forestières

Loisirs et culture – Lisa Belanger and Wesley Patch

- Parc Héritage
- Activités culturelles et de loisirs
- Programme de remboursement des frais de bibliothèque et de sport

9.5
DATE DE LA SÉANCE PUBLIQUE BUDGÉTAIRE
Résolution 2024-453

Comme les années précédentes, une réunion budgétaire ouverte au public est nécessaire;

IL EST
Proposé par Christopher Whitehead
Appuyé par Lisa Belanger
ET RÉSOLU

DE tenir la réunion publique sur le budget le jeudi 19 décembre 2024 à 19h.

ADOPTÉE à l'unanimité

9.6
AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT 220-24
Résolution 2024-454

Avis de motion et présentation du projet – Règlement numéro 220-24 autorisant le remplacement de l'entente relative à la cour municipale commune de la Ville de Cowansville;

Monsieur le conseiller Christopher Whitehead donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera adopté le règlement numéro 220-24 autorisant le remplacement de l'entente relative à la cour municipale commune de la Ville de Cowansville;

Ce règlement a pour objet d'autoriser la conclusion d'une entente portant sur le remplacement de l'entente de cour commune en vigueur et de désigner les signataires;

Je dépose le projet de règlement numéro 220-24 autorisant le remplacement de l'entente relative à la cour municipale commune de la Ville de Cowansville.

9.7
SERVICES DE GESTION DES ARCHIVES
Résolution 2024-455

CONSIDÉRANT que la municipalité n'a engagé personne pour vérifier et/ou mettre à jour les archives depuis 2017;

IL EST
Proposé par Pat Panasuk
Appuyé par Wesley Patch
ET RÉSOLU

D'octroyer le contrat à Madelyn Marcoux pour ses services de gestion des archives à un taux horaire de 50\$;

D'autoriser le financement de cette dépense, nette de tout remboursement de taxes, à même le fonds général;

D'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à donner toutes les instructions nécessaires et à signer tous les documents afférents.

ADOPTÉE à l'unanimité

9.8

**APPUI AUX MUNICIPALITÉS LOCALES - CONTESTATION DE L'AVIS D'AUGMENTATION 2025
DE PG SOLUTIONS
Résolution 2024-456**

CONSIDÉRANT que PG Solutions est le principal fournisseur de solutions informatiques pour l'ensemble des villes et municipalités locales de la MRC Les Laurentides ainsi que pour plusieurs villes et municipalités du Québec;

CONSIDÉRANT que PG Solutions est en situation de quasi-monopole au Québec;

CONSIDÉRANT que PG Solutions impose des augmentations annuelles substantielles des contrats d'entretien et de soutien des applications (CESA), et ce, principalement depuis 2022;

CONSIDÉRANT que les coûts de modernisation de la suite financière qui inclut notamment les modules de paie, de taxation, des comptes payables et des comptabilités, qui étaient de l'ordre de 20 % en 2022 et indexés depuis;

CONSIDÉRANT qu'à ce jour, seul le module de paie a été modernisé et qu'il n'est toujours pas fonctionnel à 100 %

CONSIDÉRANT le non-respect de la cadence de déploiement des modules autres de la suite financière;

CONSIDÉRANT que la hausse minimale imposée par PG est de l'ordre de 6,7 % à compter du 1^{er} janvier 2025;

CONSIDÉRANT que cette hausse est beaucoup plus élevée que l'indice des prix à la consommation (IPC) du Québec pour 2024;

CONSIDÉRANT que l'ensemble des villes et municipalités locales de la MRC de Brome-Missisquoi désirent respecter la capacité de payer de leurs contribuables;

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2024.10.9476 de la MRC Les Laurentides;

CONSIDÉRANT que la MRC de Brome-Missisquoi désire soutenir l'ensemble de ses villes et municipalités locales, ainsi que la MRC Les Laurentides;

IL EST

Proposé par Christopher Whitehead

Appuyé par Lisa Belanger

ET RÉSOLU :

Que le conseil des maires de la MRC de Brome-Missisquoi exprime son soutien à l'ensemble des villes et municipalités locales de son territoire et à la MRC Les Laurentides vis-à-vis de leur contestation de l'avis d'augmentation 2025 de PG Solutions;

Que des représentations soient effectuées auprès des instances concernées;

De transmettre une copie de la présente résolution à la MRC Les Laurentides et aux municipalités locales de la MRC pour appui.

ADOPTÉ à l'unanimité

9.9

**AUGMENTATION DE LA RÉMUNÉRATION – DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-
TRÉSORIÈRE
Résolution 2024-457**

ATTENDU QUE l'indice des prix à la consommation (IPC) pour 2025 est de trois pour cent (3%);

ATTENDU QUE la grille salariale municipale est basée sur un ou plusieurs facteurs tels que le niveau de l'employée au sein de l'organisation et la durée de son emploi :

EN CONSÉQUENCE

Proposé par
Appuyé par
ET RÉSOLU

QUE l'augmentation de la rémunération de la directrice générale et greffière-trésorière soit de quatre et demi pour cent (4.5%) pour l'année 2025.

ADOPTÉ à l'unanimité

10
ADMINISTRATION FINANCIÈRE

10.1
COMPTES À PAYER
NOVEMBRE 2024
Résolution 2024-458

IL EST

Proposé par Wesley Patch
Appuyé par Larry Royea
ET RÉSOLU

QUE le paiement de comptes créditeurs pour un montant de 28 831,67\$ soit et est par la présente approuvé.

Fournisseur	Description	Montant
Cauca	Frais annuels pour entretien et mise à jour du logiciel Alertes de masses	304,95
FNX	Services ingénierie	13 857,37
FQM	Cotisation 2025	1 273,28
Gestim	Inspection municipale (20/10/24 – 16/11/24)	1 675,42
Mégaburo	Lecture de compteur et appel de service	54,22
Pompages West Brome	Vidanges septiques	232,25
RIGMRBM	Frais site enfouissement	768,69
Ville de Cowansville	Frais administratifs	57,49
Ville de Lac Brome	Rechargement chemin Stairs	10 608,00
TOTAL		28 831,67\$

10.2
COMPTES PAYER
NOVEMBRE 2024
Résolution 2024-459

Fournisseur	Description	Montant
André Benoit	Remboursement des taxes municipales payées à la mauvaise municipalité	1 500,00
BCAS	Loyer et nettoyage pour le mois de novembre	718,59
Ent Raymond Cherrier	Collecte et transport des ordures, du recyclage et du compost	4 623,80
Rémunération mensuelle des élus	Rémunération de novembre	2 146,76
Rémunération mensuelle de la directrice générale	Salaire de novembre	3 633,43
TOTAL DES COMPTES PAYÉS		12 622,58\$

Fournisseur	Description (Prélèvements automatiques)	Montant
Cogeco	Téléphone, internet, télécopieur	258,29
DFS Insurance	Assurance collective	547,40
Hydro Québec	Éclairage des rues	184,23
IT Cloud	Abonnement & frais mensuel Microsoft	40,19
Mastercard	Abonnement & frais mensuel Microsoft & frais annuel	97,43
TOTAL DES COMPTES PAYÉS		1 127,54\$

TOTAL 42 581,79\$

ADOPTÉE à l'unanimité

**11
VOIRIE**

**11.1
RAPPORT SUR LES ROUTES**

- Aucun commentaire concernant les chemins, autre que ce qui a été dit dans le rapport de l'officier.

**11.2
OCTROI DU CONTRAT POUR L'INSTALLATION DE DEUX (2) NOUVEAUX PONCEAUX SUR
FRIARS LANE
Résolution 2024-460**

ATTENDU QUE deux (2) ponceaux sur Friars Lane doivent être remplacés pour assurer la sécurité et l'intégrité de la route ;

CONSIDÉRANT qu'un (1) ponceau est situé sur la propriété municipale ;

CONSIDÉRANT qu'un (1) ponceau est la responsabilité du propriétaire ;

IL EST

Proposé par Michael Allnutt

Appuyé par Wesley Patch

ET RÉSOLU

D'accorder à 3578470 Canada Inc. la commande pour l'installation de deux (2) nouveaux ponceaux sur Friars Lane, au montant de 8 500\$, taxes en sus, selon les termes de la commande ;

DE facturer au propriétaire les coûts associés au ponceau dont il est responsable ;

DE financer ces dépenses, nettes des remboursements de taxes, à même le fonds général ;

D'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à donner toutes les instructions nécessaires et à signer tous les documents afférents.

ADOPTÉE à l'unanimité

12
ENVIRONNEMENT

- Aucun dossier.

13
SÉCURITÉ PUBLIQUE

13.1
NOUVELLE ENTENTE INTERMUNICIPALE AVEC LA VILLE DE LAC-BROME CONCERNANT LE PARTAGE DES COÛTS DU SERVICE DE PROTECTION INCENDIE ET DES PREMIERS RÉPONDANTS – MANDAT DE SIGNATURE
Résolution 2024-461

ATTENDU QUE le Village de Brome et la Ville de Lac-Brome ont entamé des discussions concernant l'opportunité de négocier une entente intermunicipale entre le Village de Brome et la Ville de Lac-Brome concernant le partage des coûts du service de protection incendie et premiers répondants pour la période de 2025-2030 ;

IL EST
Proposé par Wesley Patch
Appuyé par Lisa Belanger
ET RÉSOLU

QUE le Conseil mandate le maire, monsieur William Miller et la directrice générale, madame Gail Côté, à signer, pour et au nom du Village, l'Entente intermunicipale entre le Village de Brome et la Ville de Lac-Brome concernant le partage des coûts du service de protection incendie et des premiers répondants.

ADOPTÉE à l'unanimité

13.2
CONTESTATION DES FRAIS – MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
Résolution 2024-462

ATTENDU QUE la municipalité est à l'élaboration de ses budgets ;

ATTENDU QUE la prévision pour la desserte policière pour l'année 2025 est de 45,634\$;

ATTENDU QUE le coût pour l'année 2024 était de 42,782\$;

ATTENDU QUE les services aux municipalités ont été réduits par des suppressions de poste majeures ;

ATTENDU QU'une augmentation de 6,6% est inacceptable, les citoyens du Village de Brome auront raison de se plaindre de la réduction de services et de l'augmentation qui dépasse l'IPC du mois de septembre fixé à 1,6% ;

IL EST
Proposé par Lisa Belanger
Appuyé par Pat Panasuk
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la municipalité du Village de Brome demande au ministre de la Sécurité publique de revoir les coûts exigés et l'augmentation qui dépasse les statistiques de l'IPC du mois de septembre ;

QUE les municipalités doivent présenter des budgets balancés avec un taux d'augmentation raisonnable et surtout pas au taux de 10,2%, alors qu'il y a eu des coupures importantes dans le service rendu.

QU'une copie de cette résolution soit envoyée à :
Ministre de Sécurité publique
Député de Brome Missisquoi
MRC Brome-Missisquoi
Toutes les municipalités de la MRC Brome-Missisquoi

ADOPTÉE à l'unanimité

14
LOISIRS ET CULTURE

14.1
OCTROI DU CONTRAT POUR LA PATINOIRE 2024-2025
Résolution 2024-463

ATTENDU QU'une offre de service a été reçue par les personnes suivantes pour l'entretien de la patinoire et du parc pour les années 2024-2025 ;

Jean Benoit	\$5,895 pas de taxe
Michael Croghan	\$6,000 avant taxes

EN CONSÉQUENCE

Proposé par
Appuyé par
ET RÉSOLU

D'octroyer le contrat d'entretien de la patinoire pour la saison hivernale 2024-2025 au coût de 6,000\$ plus les taxes applicables, à Michael Croghan, payé en quatre versements mensuels égaux à compter de décembre 2024 ;

De financer cette dépense, nette de remboursement de taxes, à même le fonds général et de confirmer que les crédits nécessaires seront prévus au budget 2025 ;

D'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à donner toutes les instructions nécessaires et de signer tous les documents afférents.

ADOPTÉE à l'unanimité

15
AUTRES AFFAIRES

- Aucun dossier.

16
DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

1. Un résident demande quels sont les services inclus dans la gestion des archives.

La directrice générale a expliqué que la personne se rendra à l'hôtel de ville, examinera les dossiers et classera les documents dans des boîtes en fonction du calendrier d'archivage municipal. Ce processus sera effectué manuellement, plutôt que numériquement.

2. Une résidente demande une mise à jour sur le projet de sentier multifonctionnel.

Le maire répond que le comité impliqué dans le projet souhaite organiser une réunion avec le conseil municipal et les résidents. La date de cette réunion reste à confirmer.

3. Une résidente demande une mise à jour sur le plan stratégique.

Le maire explique que la MRC Brome-Missisquoi a complété une nouvelle version, qui est disponible pour toute personne intéressée. La directrice générale a reçu deux soumissions qui seront étudiées par le conseil.

4. Le conseiller Christopher Whitehead mentionne qu'un résident l'a approché au sujet des castors qui construisent un barrage près du pont sur le chemin Stagecoach.

La directrice générale a expliqué que lors de la séance ordinaire du 2 décembre 2024, le conseil a adopté la résolution 2024-448, autorisant l'inspecteur municipal à aller de l'avant avec les plans nécessaires.

17
AJOURNEMENT DE LA RÉUNION
Résolution 2024-464

IL EST

Proposé par Larry Royea

Appuyé par Christopher Whitehead

ET RÉSOLU

QUE la réunion soit levée à 20h06.

William Miller
Maire

Gail Côté
Directrice générale et greffière-trésorière

